

Garantie limitée de Phillips & Temro

Couverture de la garantie

Cette garantie est expressément limitée aux produits de Phillips & Temro acquis par l'acquéreur original pour un usage personnel, familial ou domestique.

À l'exception du Dump Body Vibra™, Phillips & Temro garantit tous ses produits contre les défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat.

Phillips & Temro garantit le Dump Body Vibra™ contre les défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat.

La seule obligation de Phillips et Temro en vertu de cette garantie limitée sera, à sa seule discrétion, de réparer ou de remplacer son produit.

La réparation ou le remplacement aux conditions de cette garantie limitée ne prolonge ni ne renouvelle la période de couverture de la garantie limitée.

Cette garantie limitée s'applique exclusivement à l'acquéreur original.

Exclusions de la garantie

Cette garantie limitée ne couvre ni la maintenance de routine ni les problèmes de performance, s'ils sont :

- a) causés par l'usure normale ;
- b) causés par une mauvaise installation ou une utilisation déraisonnable du produit ou déviant de son usage prévu ;
- c) qui surviennent après l'expiration de la période de couverture de la garantie limitée, telle que définie plus haut ;
- d) causés par l'altération, la modification, l'ouverture ou la réparation du produit, par toute autre personne qu'un revendeur agréé ou un technicien de maintenance de Phillips & Temro ;
- e) causés par une utilisation incorrecte ou abusive, un accident, une négligence, le défaut d'entretien aux intervalles prévus, un cas de force majeure, un acte de vandalisme, une inondation, un incendie ou tout autre événement indépendant de la volonté de Phillips & Temro ; ou
- f) liés à des composants ou à des pièces non fournis par Phillips & Temro.

Comment obtenir une intervention au titre de la garantie

Pour obtenir une intervention de la garantie, l'acquéreur original doit retourner le produit avec une preuve d'achat au revendeur agréé par Phillips & Temro auprès duquel le consommateur a acheté le produit.

Améliorations du produit

Phillips & Temro se réserve le droit de modifier la conception et d'apporter des ajouts ou des améliorations de ses produits à tout moment sans encourir l'obligation d'installer ou de remplacer des produits existants ou d'améliorer des produits déjà vendus.

EXCLUSIONS ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES SONT REMPLACÉES PAR CETTE GARANTIE LIMITÉE ET SONT DÉCLINÉES ET EXCLUES PAR PHILLIPS & TEMRO.

PHILLIPS & TEMRO N'EST LIÉ PAR AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, ÉCRITE OU ORALE, ACCORDÉE PAR QUELQUE PERSONNE OU ENTITÉ QUE CE SOIT, Y COMPRIS UN REVENDEUR, DÉTAILLANT, GROSSISTE OU DISTRIBUTEUR, EN ATTACHÉE À QUELQUE PRODUIT QUE CE SOIT.

PHILLIPS & TEMRO DÉCLINE TOUTE GARANTIE DE TOUTE NATURE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUI DÉCOULERAIT DE L'EFFET D'UNE LOI OU DÉCOULANT D'UNE UTILISATION COMMERCIALE OU D'UNE TRANSACTION, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

LES DISPOSITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE CONSTITUENT LE SEUL RECOURS DE L'ACQUÉREUR EN VERTU DE LA VENTE.

PHILLIPS & TEMRO NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE EN CAS DE PERTE OU DE DOMMAGES SECONDAIRES OU INDIRECTS, PAS PLUS QUE DES FRAIS DE L'AVOCAT, OU D'AUTRES FRAIS, ET LA RESPONSABILITÉ DE PHILLIPS & TEMRO NE POURRA EN AUCUN CAS EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT ORIGINAL DU PRODUIT.

CETTE GARANTIE FAIT NAÎTRE DES DROITS SPÉCIFIQUES DANS LE CHEF DE L'ACQUÉREUR. L'ACQUÉREUR PEUT AUSSI ÊTRE TITULAIRE D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UNE JURIDICTION À L'AUTRE.